



Tunis, le 16 avril 2024

# AVIS

Les étudiant(e)s qui désirent faire un stage facultatif pour l'été 2024, sont priés de déposer leurs demandes chez la secrétaire de Madame la Doyenne et ce, au plus tard le **20 juin 2024**.

Les demandes présentées au-delà de ce délai ne sont pas acceptées.

*La directrice des stages*

**Asma GHACHEM**

